



Au sommaire dans ce numéro 62...

- 📁 **Conférence ovine au SPACE**
- 📁 **Astuce : Une luge pour faciliter le déplacement d'agneaux nouveaux nés et de leur mère en bergerie ou au pré**
- 📁 **Semis des prairies : sécuriser par une installation sous couvert d'une céréale d'automne**
- 📁 **Consommation d'énergie : fort impact de la consommation de concentré**
- 📁 **Le contrôle de performances, un intérêt pour tous les éleveurs**
- 📁 **La sélection génétique pour lutter contre le parasitisme : utopie ou réalité de demain ?**
- 📁 **L'intérêt économique de l'engraissement des brebis de réforme**
- 📁 **Programme du SPACE ovin – Septembre 2016**
- 📁 **Essor de la production ovine française au 1er trimestre 2016**
- 📁 **Agenda**

CONFERENCE OVINE AU SPACE

S'INSTALLER OU SE DIVERSIFIER EN PRODUCTION OVINE, LES CLÉS DE LA RÉUSSITE

Mercredi 14 septembre 2016 de 10h30 à 12h30, Salle C -Espace Europe

- Témoignages de 2 éleveurs ovins s'étant récemment installés ou ayant créé un atelier de diversification
- Table ronde autour des clés de la réussite avec des éleveurs, la Chambre d'Agriculture 35, le Crédit Agricole, Ter'Elevage

ASTUCE : UNE LUGE POUR FACILITER LE DEPLACEMENT D'AGNEAUX NOUVEAUX NES ET DE LEUR MERE EN BERGERIE OU AU PRE

Stéphane GITEAU, Gaec de la Bouillère, 300 brebis – Marigné – Maine et Loire)

La luge :

- Un plastique découpé dans un bidon, recourbé à ses deux extrémités, permettant de glisser facilement sur la litière, dans les couloirs en bergerie ou sur l'herbe au pré,
- Une petite caisse en bois fixée à l'intérieur et surmontée d'un grillage permettant à la mère de voir et de sentir ses agneaux,
- Une corde de 2 mètres fixée sur l'avant pour tirer la luge.

« Je place les agneaux naissants à l'intérieur de la partie grillagée. La mère les sent et suit la luge. J'ai les mains libres pour sortir du parc des gestantes ou ouvrir la case d'agnelage. Je peux même faire autre chose, les agneaux ne peuvent pas sortir et la brebis reste à côté. J'utilise également la luge pour emmener les agneaux et la brebis dans le parc des allaitantes à la sortie de la case d'agnelage. Pour les agnelages au pré, ça facilite également la rentrée en bergerie. »



Laurent FICHET,
Chambres d'Agriculture Maine-et-Loire et Mayenne

SEMIS DES PRAIRIES : SECURISER PAR UNE INSTALLATION SOUS COUVERT D'UNE CEREALE D'AUTOMNE

L'installation simultanée en début d'automne de la prairie et de la céréale donne de très bons résultats, avec notamment des prairies plus propres dès le 1^{er} cycle d'exploitation.

Généralement, les prairies sont semées en sol nu en fin d'été ou, principalement, pour la luzerne, au printemps sous couvert d'une céréale de printemps. Les retours tardifs des pluies à l'automne, la pluviométrie abondante en sortie d'hiver ou les sécheresses précoces de printemps fragilisent ces installations. Pour contourner ces difficultés, l'installation des prairies de longue durée en début d'automne sous couvert d'une céréale d'automne donnent des résultats intéressants.

Préférer une récolte en fourrage de la céréale

Les expérimentations et observations conduites ces dernières années en Pays de la Loire ont montré une très bonne installation des prairies avec cette technique de semis simultané à l'automne. Lorsque la céréale ou l'association est récoltée immature en fourrage, la technique est très satisfaisante : une récolte en ensilage fournie (céréale + prairie), une très bonne installation de la prairie avec un accès rapide à la lumière, et deux à trois exploitations possibles de la prairie après la récolte de la céréale.

Par contre, pour une récolte en grain de la céréale, selon le choix de la céréale de couverture et les espèces prairiales semées, la prairie peut être fortement concurrentielle (de 0 à -30 % de rendement avec une céréale couvrante type triticales ou association céréales-protéagineux, en moyenne - 50% avec du blé).

Choisir la bonne combinaison Espèces prairiales – Céréales

Les espèces qui s'installent rapidement comme le raygrass hybride ou italien, le trèfle violet ou incarnat vont être très concurrentiels de la céréale. Leur rapidité d'installation ne rend pas nécessaire l'installation sous couvert, ou alors en sachant que la céréale va être largement dominée (récolte en grain impossible).

Pour les prairies de longue durée type raygrass anglais + trèfle blanc ou multi-espèces à base de RGA et fétuque, le technique fonctionne bien avec une céréale couvrante, triticales ou avoine avec éventuellement des protéagineux associés. Le blé ou l'orge sont beaucoup plus concurrencés par la présence de la prairie.

La technique

Le semis se fait à la même période en deux passages. Un premier passage pour semer la céréale ou l'association céréale-protéagineux à 3-4 cm de profondeur puis un second passage pour semer la prairie à 1 cm. Les deux semis peuvent s'effectuer avec le semoir à céréales en prenant soin de relever les bottes pour les graines prairiales.

Le passage d'un rouleau est indispensable pour rappuyer et assurer la levée des petites graines. Les résultats obtenus jusqu'ici l'ont été avec les mêmes doses de semis que la pratique habituelle. Des travaux complémentaires sur les densités de semis des céréales et des prairies sont actuellement en cours pour permettre à la fois la bonne installation des prairies et limiter l'impact sur la céréale quand celle-ci est récoltée en grain.

Bénédicte Blin,
Chambre d'Agriculture de la Sarthe
Stéphanie Guibert,
Chambre d'Agriculture de la Mayenne

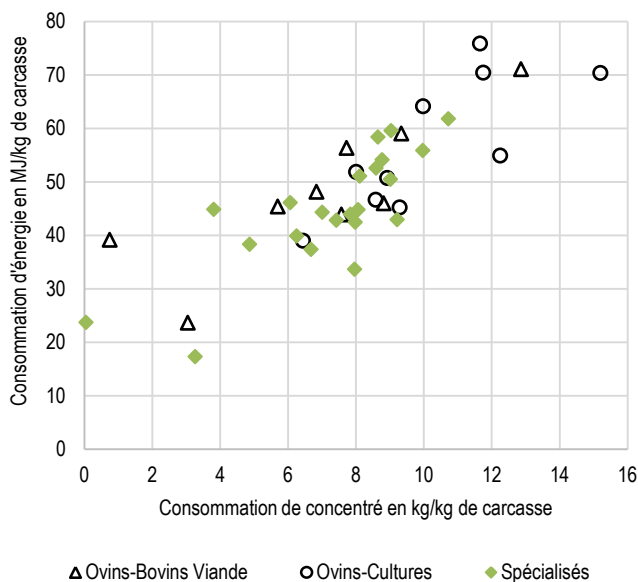
CONSOMMATION D'ENERGIE : FORT IMPACT DE LA CONSOMMATION DE CONCENTRE

Consommation d'énergie, impacts sur la qualité de l'eau et de l'air, émissions de gaz à effet de serre... la société est de plus en plus attentive aux impacts environnementaux de l'agriculture. Une analyse des consommations d'énergie, rapportées au poids de carcasse d'agneau produit, a été effectuée sur les fermes de références du Réseau Ovin Ouest (dispositif Inosys-Réseaux d'élevage). Ces consommations comprennent :

- Les énergies directes : fioul et électricité,
- Les énergies indirectes : aliments et engrais, dont la fabrication a nécessité des consommations d'énergie.

Dans l'état actuel de la méthode des Réseaux d'Elevage, l'approche utilisée n'intègre pas les consommations d'énergie liées à la fabrication du matériel et des bâtiments. Leur part dans la consommation totale est généralement estimée à 20%.

Consommations de concentré et d'énergie par kg de carcasse





L'analyse effectuée montre un fort impact de la consommation de concentré par kg de carcasse d'agneau produit sur la consommation d'énergie, avec une corrélation de 0,8. On peut remarquer dans le graphe ci-dessous que cet impact est identique pour les systèmes spécialisés ou mixtes. Si on écarte les situations les plus atypiques (par exemple pas d'utilisation de concentré), les élevages les moins consommateurs de concentré, autour de 4 kg/kg de carcasse, consomment environ 40 MG pour produire un kg de carcasse. A l'opposé, les plus consommateurs de concentré, avec 12 kg et plus par kg de carcasse, consomment autour de 70 MJ pour produire un kg de carcasse. Ces résultats montrent la convergence de l'intérêt environnemental avec l'intérêt économique (cf. coûts de production) de travailler à la réduction de la consommation de concentré.

LE CONTROLE DE PERFORMANCES, UN INTERET POUR TOUS LES ELEVEURS

L'enregistrement des agneaux et de leur pesée reste l'outil le plus fiable pour choisir ses brebis à mettre à la réforme ou à la reproduction. Le contrôle de performances permet de repérer les brebis régulièrement vides, celles qui ne produisent pas d'agneaux commercialisables, celles dont la production de lait n'assure pas une croissance suffisante aux agneaux, ...

1 brebis improductive coûte de 60 à 80 €.

1 brebis qui produit 2 agneaux assure un revenu supplémentaire de 65 € (cf. Moutonnier n°61 : revenu de 95 € pour 2 agneaux produits et 30 € pour 1 agneau produit).

Un retard de croissance de 50 g/jour, c'est 3,5 kg en moins à 70 jours, 10 jours d'engraissement en plus et un surcoût estimé à 3,20 € par agneau.

Ce n'est pas une grosse contrainte

Les logiciels de troupeau se sont développés ces dernières années. Ils permettent un suivi rigoureux de tout le cheptel en enregistrant et valorisant les données. Ils sont capables d'échanger des informations avec la base de données nationale et tout à fait compatibles avec la réalisation du contrôle de performances, **sans enregistrement supplémentaire**.

Une pesée par agneau autour de 30 jours (entre 21 et 46 jours) est suffisante. Elle permet de calculer les index de valeur laitière et de repérer d'éventuelles incohérences alimentaires ou soucis d'ordre sanitaire.

Ce qu'il apporte en plus du logiciel de troupeau

Le contrôle de performances permet un enregistrement officiel des données, de les comparer aux autres (même zone géographique, même race, ...), et d'indexer les animaux pour les évaluer au sein du troupeau et de la base de données nationales.

Les index estiment les effets génétiques en excluant ceux liés à l'environnement dans lequel les animaux sont placés. Plus la base de données est remplie, plus l'indexation des animaux est précise. Pour choisir une reproductrice, il est essentiel de connaître le plus précisément possible sa capacité à faire des agneaux et à les élever.

Résultats de productivité des élevages en contrôle de performances (Loire-Atlantique et Maine-et-Loire)

Année	Nombre élevages	Nombre de brebis	Productivité numérique moyenne à 30 jours
2015	27	5 207	1,37

A titre de comparaison la productivité numérique moyenne des élevages de la base d'appui technique était de 1,27 en 2014.

10 points de productivité supplémentaire, c'est environ 7 € de revenu en plus par brebis (source : cas-types du Réseau Ovin Ouest).

Contacts pour le contrôle de performances :

- 44 et 49 : Laurent Fichet (06.26.64.30.92)
- 53 et 72 : David Rocheteau (06.74.95.52.04)
- 85 : Jean-Charles Bret (06.30.09.82.57)

**Laurent FICHET, Chambres d'Agriculture
Maine-et-Loire et Mayenne**

Ce thème sera développé lors de la prochaine Rencontre Régionale Ovine des Pays de la Loire, le mardi 27 septembre 2016 à Sainte-Cécile (85)

L'autonomie alimentaire, notamment protéique, avec des témoignages d'éleveurs, constituera le temps fort de la matinée. Il sera précédé d'une présentation des principaux résultats du programme PEREL (coûts de production des fourrages, outil de gestion de la trésorerie fourragère, etc.) et de l'évolution du revenu et des coûts de production en élevage ovin viande. Les ateliers de l'après-midi comprendront la présentation de l'exploitation du GAEC Gabillaud, un élevage de 260 brebis associé à des cultures et des ateliers lapins et volailles, la valorisation du contrôle de performances via les logiciels de gestion de troupeau, ainsi que les nouveaux équipements.



LA SÉLECTION GÉNÉTIQUE POUR LUTTER CONTRE LE PARASITISME : UTOPIE OU RÉALITÉ DE DEMAIN ?

Le parasitisme des brebis et des agneaux a de grosses conséquences techniques et économiques sur l'élevage ovin. Dans certaines régions de France, les strongles digestifs ont développé une résistance à certains traitements antiparasitaires, notamment le benzimidazole. La filière s'oriente donc vers de nouvelles approches combinant plusieurs moyens de lutte et raisonnant/réduisant l'usage d'antiparasitaire. L'objectif est double : maintenir la bonne santé des animaux, et l'efficacité des traitements à long terme. Parmi les moyens de lutte, on entend beaucoup parler de certaines plantes prairiales (chicorée, plantain, lotier corniculé etc.), mais un autre levier tout aussi prometteur se trouve être ... la sélection génétique ! En effet, il y a de grandes différences entre les individus.

Deux qualités sont recherchées : une capacité de résistance aux vers (le statut immunitaire empêche un trop fort développement des parasites, donc on retrouve moins d'œufs de parasites dans les crottes), et une capacité de résilience (continuer à produire malgré la présence de vers). C'est la capacité de résistance au strongle digestif « *Haemonchus contortus* », très corrélée à la résistance aux 2 autres principaux parasites digestifs des ovins, qui a commencé à être testée. Pour ce faire, après un déparasitage en règle, on infeste volontairement des jeunes béliers (soit par drogage, soit par pâturage sur des prairies « infestées ») à 2 reprises avec déparasitage entre les 2 fois. La 1^{ère} infestation permet d'observer par coprologie et analyse sanguine leur résistance innée tandis que la 2^{nde} permet d'observer la progression de leur résistance : on parle de résistance induite et d'acquisition de l'immunité. Les béliers sont ainsi classés « R » (résistant) ou « S » (sensible).

Les résultats sont prometteurs puisque un suivi des filles de ces béliers a montré que les filles de « R » excrètent moins d'œufs pendant toute la saison de pâturage. Ainsi, la capacité de résistance est héritable. Cependant, le suivi des agnelles n'a pas montré qu'elles avaient un meilleur état corporel.

Les races ovines concernées (expérimentalement pour l'instant) sont la Rouge de l'Ouest, la Charmoise, le Roussin de la Hague, la Romane, la Blanche du Massif Central, la Manech à Tête Rousse et la Basco-Béarnaise

A terme, on envisage grâce à la génomique de sélectionner sur ce critère à grande échelle. Cela permettra de lutter contre le parasitisme sans travail supplémentaire pour l'éleveur. Cependant nous n'en sommes aujourd'hui qu'à l'expérimentation et il faudra être patient avant que la résistance au parasitisme ne soit indiquée sur les Certificats d'Origine et de Qualification.

Bénédicté Blin,
Chambre d'Agriculture de la Sarthe

L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE DE L'ENGRAISSEMENT DES BREBIS DE RÉFORME

Une étude a été réalisée dans plusieurs fermes expérimentales et exploitations de lycées agricoles de huit départements avec des races prolifiques, herbagères et rustiques, pendant 2 années, afin de mesurer sous quelles conditions et dans quelles mesures l'engraissement des brebis de réforme était intéressant.

Il est possible de dégager une marge brute (prix de vente après engraissement duquel sont soustraits les charges d'alimentation et le prix de vente estimé en début d'engraissement) de l'ordre de 40 € par brebis de réforme mais trois conditions sont nécessaires.

La principale condition réside dans l'état corporel initial des brebis. Et contrairement à ce qui est conseillé et pratiqué en élevage, ce sont les brebis les plus maigres en début d'engraissement qui dégagent les meilleures marges après engraissement. Elle s'établit à 40 € par brebis présentant un état corporel strictement inférieur à 2 (sur une échelle de 0 à 5, de très maigre à très grasse) contre 7 € pour les brebis en état corporel moyen en début d'engraissement, tous régimes alimentaires confondus.

La seconde condition est d'engraisser uniquement les brebis qui ont du potentiel, c'est-à-dire celles capables d'assurer des croissances soutenues de l'ordre de 150 grammes par jour et finies en moyenne à 100 jours d'engraissement. Pour éviter des charges d'alimentation trop élevées, il est conseillé de commercialiser les brebis au bout de 4 mois d'engraissement et ce, quel que soit leur état de finition.

La troisième condition concerne le type de ration. Son coût ne doit pas dépasser 20 centimes d'euro par jour. L'herbe de printemps constitue la ration la moins coûteuse avec 7 centimes d'euro par jour. Toutefois, si le chargement à l'herbe est déjà élevé pour le reste du troupeau, cette solution ne doit pas être retenue. Compte tenu des quantités de concentré à apporter, les rations à base de paille sont à exclure ainsi que les modes d'alimentation à volonté en concentré. On utilisera des fourrages de bonne qualité, qui peuvent être également utilisés par des brebis en lactation (ensilage de maïs, foin de légumineuses...). Des tentatives d'engraissement exclusivement à l'herbe en automne et en hiver sont à proscrire compte tenu des faibles vitesses de croissance sauf conditions particulières (automne 2015 par exemple).

Enfin l'engraissement des brebis de réforme n'est pas prioritaire sur l'exploitation et cette technique ne se justifie que si les stocks sont supérieurs aux besoins des brebis qui produisent des agneaux.

Source Définition des critères technico-économiques d'intérêt à la finition des brebis de réforme (Idele)

Stéphane MIGNE,
Chambre d'Agriculture de la Vendée



PROGRAMME DU SPACE OVIN - SEPTEMBRE 2016

INN' OVIN : LA FILIERE OVINE RECRUTE : DES ATOUTS POUR FAVORISER LA PERENNITE DE L'ELEVAGE OVIN

Lieu : allée principale du hall 1 bis - parc des expositions de Rennes

Dates	Horaires	Thèmes	Intervenants	Horaires	Thèmes	Intervenants
mardi 13 sept.	de 10h 30 à 12h	INN'OVIN : des atouts pour favoriser la pérennité de l'élevage ovin	- Michèle BOUDOIN- FNO - Maurice HUET : INTERBEV Ovin - Françoise PREVOST : C2OR	de 14 h 30 à 17 h	Concours Mouton Vendéen	Organisme de sélection Mouton Vendéen
mercredi 14 sept.	de 10 h 30 à 12 h 30	Conférence "Inn'Ovin, la filière ovine recrute" : S'installer ou se diversifier en production ovine : les clefs de la réussite salle B - espace Europe	Vincent BELLET - Institut de l'élevage Techniciens ovins - témoignages d'éleveurs ovins	de 14 h 30 à 15 h 30	démonstrations de contention, tri et lecture électronique - préparation Ovipiades - Intérêt technique et économique des échographies et démonstration d'abornement	France Ovi - éleveurs et techniciens ovins
jeudi 15 sept.	de 10 h 30 à 11 h 30	Contribution de l'élevage ovin à l'amélioration de l'environnement grâce aux énergies renouvelables (photovoltaïque - éolien)	Etienne SAUVAGE (HACSE : Habitat cohérent et solutions énergétiques) et témoignage d'éleveur	de 15 h 30 à 16 h 30	Contribution de l'élevage ovin à l'amélioration de l'environnement grâce aux énergies renouvelables (photovoltaïque - éolien)	Etienne SAUVAGE (HACSE : Habitat cohérent et solutions énergétiques) et témoignage d'éleveur
	de 11 h 30 à 12 h 30	Généétique ovine et organisation régionale	OS Mouton Vendéen - OP Vendée Sèvre Ovins	de 14 h 30 à 15 h 30	Démonstrations de contention, tri et lecture électronique - préparation Ovipiades -	France Ovi - éleveurs et techniciens ovins
vendredi 16 sept.	de 11 h à 12 h	Démonstration matériels et équipements ovins	France Ovi	de 15 h 30 à 16 h 30	Importance du sanitaire (parasitisme - pédiluve à sec...) dans l'élevage ovin	Alban BARBE GDS Bretagne



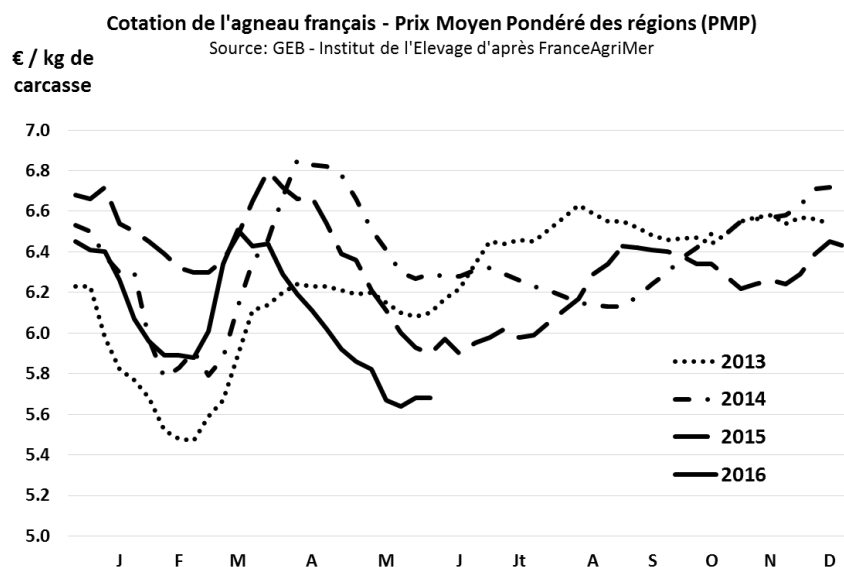


ESSOR DE LA PRODUCTION OVINE FRANÇAISE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2016

Les abattages français d'ovins ont été très dynamiques au 1er trimestre 2016, en raison de la chute des exportations d'ovins vivants, de la hausse des sorties d'agneaux Lacaune et de l'avancement de la date de Pâques.

Précoce repli saisonnier du cours de l'agneau

Après un pic moins marqué pour Pâques qu'en 2015, lié notamment à la hausse des abattages, le cours moyen de l'agneau lourd français a entamé sa baisse saisonnière plus précocement que l'année précédente, en raison de l'avancement de la date de Pâques. À 5,68 €/kg de carcasse fin juin, le Prix Moyen Pondéré des régions calculé par FranceAgriMer s'est stabilisé à un niveau inférieur de 4% à sa valeur de 2015.



Recul de la consommation et des importations

En cumul sur le premier trimestre 2016, les importations ont diminuée de 7 % par rapport à 2015. Grâce aux actions « coup de poing » proposées par Interbev, la consommation en mars a repris quelque peu, mais en cumul depuis le début de l'année, les achats des ménages restent toutefois inférieurs de 5% à leur niveau de 2015.

Le Brexit pèse sur la cotation britannique

Du fait des moindres disponibilités sur le marché britannique (production nationale comme importations de Nouvelle-Zélande), le cours de l'agneau lourd était remonté à 4,30 £/kg de carcasse fin mai, soit 2% de plus qu'en 2015. Mais la perspective du « Brexit » a fait chuter la livre sterling par rapport à l'euro, d'où une baisse de la cotation en monnaie européenne (5,57 €/kg), soit 4% de moins qu'en 2015.

Source : *Tendance N° 269*

Gilles CLENET, *Chambre d'Agriculture de Loire-Atlantique*

AGENDA

- jeudi 28 juillet : à partir de 10h, vente de jeunes béliers Rouge de l'Ouest (nés en janvier et février) en sortie de Station de Contrôle Individuel à La Perrière de Saint Hilaire du Bois (Vihiers, 49)
- 2 au 4 septembre : Festi'Elevage à Chemillé (49)
- samedi 3 et dimanche 4 septembre : Comice de Candé (49)
- samedi 3 septembre : concours Bleu du Maine à Evron (53)
- 8 au 12 septembre : 4 jours du Mans (72)
- 9 au 11 septembre : Terres de Jim à Landevieille (85)
- 9 au 12 septembre : Foire de Béré à Chateaubriant (44)
- 13 au 16 septembre : Space à Rennes (35), cf. programme ci-joint
- Mardi 13 septembre : à 14h30, Concours national Mouton Vendéen au Space
- Mercredi 14 septembre : à 10h30, Conférence au Space « S'installer ou se diversifier en production ovine »
- Mardi 27 septembre : 11ème Rencontre Régionale Ovine, à Sainte-Cécile (85)
- Vendredi 7 octobre : vente de jeunes béliers Bleu du Maine en sortie de Centre d'Elevage au Parc des expositions du Mans (72)
- 16 au 18 novembre : Tech'Elevage à La Roche-sur-Yon (85)
- mardi 22 novembre : Ovinpiades et Journée génétique à Beaupréau (49)

